



LA NOT ALBANAISE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



6, rue de la République
35470, La Noë-Blanche



02 99 43 20 12



Lundi | 9h-17h30
Mardi au Vendredi | 9h-12h30
Jeudi sur RDV | 17h30-19h



mairie@lanoeblanche.fr



Conseils municipaux

23 Mai à 20h
20 Juin à 20h

Élections législatives

1er tour le 12 Juin
2nd tour le 19 Juin
Pièce d'identité obligatoire

Bureau de vote à la mairie.

Nautalbanaises, Nautalbanais,

Le printemps est un moment important dans la vie d'une municipalité puisqu'il est consacré à la création du budget annuel qui permet de marquer les choix municipaux.

Lors de sa séance du 21 mars 2022, le conseil municipal a voté à l'unanimité son budget 2022. Le budget s'équilibre en fonctionnement et en investissement pour la somme de 2 906 473,40 €.

Pas d'augmentation des taxes locales

En raison du contexte général qui pèse sur le pouvoir d'achat des citoyens, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes locales malgré les charges d'énergie, entre autres, qui impactent le budget de la commune.

Un choix politique de renforcer le travail en régie

Dans le budget de fonctionnement, les charges de personnel augmentent pour permettre au service technique de passer de 3 agents à temps plein et 1 agent en mi-temps à 4 agents à temps plein courant juin.

Ce choix se traduit par une augmentation des charges de fonctionnement pour l'entretien et la modernisation des bâtiments communaux et dans le budget d'investissement par une ligne qui permet le remplacement de matériels vieillissants (épareuse et véhicule notamment).

De gros projets en investissement pour 2022

La commune s'engage dans une phase d'effacement des réseaux et d'amélioration de l'éclairage public pour un montant global de 67523,56 €. Après la rue du Moulin Chaignet et la rue des Marronniers en 2021, la commune a signé des conventions avec le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie) pour moderniser l'éclairage de la rue de la République et de la place de l'église et pour l'effacement des réseaux rue Henri Matisse et rue Ste Anne.

L'aménagement de la zone du cimetière est bien avancé et sera totalement soldé sur 2022 pour un montant maximal de 750 000 €, subventionné par le Département, la Région et l'Etat.

Cet aménagement de plus de 400 mètres de voies à l'entrée de bourg, est l'aboutissement de la première étape de la revitalisation entamée en 2018 avec la sécurisation des usagers et des riverains.

Elle permet aussi l'arrivée de 8 habitations et une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) qui ouvrira début 2023.

En parallèle, une enveloppe a été dédiée à la mise en sécurité des allées du cimetière pour un montant de 54 927€ subventionnée à hauteur de 18 309 € par l'Etat.

Réhabilitation ancienne boucherie

Afin de réaffirmer sa volonté de développer la commune, le conseil municipal a inscrit au budget 898 707,50€ pour la transformation de l'ancienne boucherie en un commerce et deux logements.

L'architecte a été recruté et a pour objectif de démarrer les travaux avant la fin de l'année. Les travaux de démolition ont démarré en ce début du mois de mai.

L'accélération de la réalisation de ces projets est possible grâce à la subvention de l'Etat appelée «fond friche» dont la commune a été lauréate en 2021 pour un montant de 639 433€ et un emprunt de 400 000 € contracté en 2021.

En parallèle, le conseil municipal prépare la suite du mandat avec :

- Une étude portant sur le restaurant scolaire pour repenser le mode de fabrication des repas et la gestion de la restauration collective avec le bureau d'études Terralim
- Une réflexion sur le transfert du bar au nord de l'église

Vœux d'été

Comme annoncé dans la précédente Not'albanaise, l'équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous convier, chères nautalbanaises et chers nautalbanais à un moment de convivialité que nous avons appelé « vœux d'été » le **samedi 11 juin à 18h** au terrain des sports.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux et nombreuses.

Le Maire,
et l'équipe municipale

Frédéric
Martin

MONSIEUR LE MAIRE ET
LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS INVITENT AUX



Voeux d'été

11 JUIN 2022

RENDEZ-VOUS AU TERRAIN
DES SPORTS À 18H00



Ce moment de convivialité sera l'occasion de vous présenter l'équipe municipale, les projets de ces deux premières années de mandat et les projets à venir.

Ce temps de partage est réservé aux habitants de la commune.

TRAVAUX

RETRACEZ LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CHANTIER DE LA ZONE DU CIMETIÈRE ET DE L'ANCIENNE BOUCHERIE



JANVIER

- Terrassement autour du cimetière pour la réalisation des futurs parkings
- Pose de bordures rue du Moulin Chaignet



FÉVRIER

- Préparation d'un socle pour la pose du monument aux morts dans le futur square à gauche de l'entrée du cimetière
- Installation des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales



MARS

- Terrassement et fondations des futures maisons
- Rénovation des allées et bordures dans le cimetière
- Effacement des câbles aériens
- L'enrobé de la place du monument aux morts est terminé
- Les trottoirs le long de la rue du Moulin Chaignet sont finis

AVRIL



AVRIL

- Pose d'enrobé rue du Moulin Chaignet jusqu'à l'entrée de bourg
- Finition de la pose d'enrobé rue des Marronniers et sur les parkings adjacents
- La première phase des travaux de réhabilitation de l'ancienne boucherie débute.



MAI



- Pose des maisons T3 et T4 modulaires *Gasnier Maison Individuelle*
- Démolition partielle de l'ancienne boucherie



RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS
DES CHANTIERS ET SUIVEZ LES
DIFFÉRENTES ÉTAPES SUR

LANOEBLANCHE.FR



INFOS UTILES

TU AS 16 ANS ? PENSE À TE FAIRE RECENSER !

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la mairie est connectée au service **e-recensement**.

Disponible 24h/24 et 7j/7, le e-recensement est très simple d'utilisation : il suffit pour l'administré de :

- créer un compte sur mon.service-public.fr (QR code),
- de sélectionner la démarche "e-recensement",
- de répondre aux quelques questions en ligne
- de numériser les pièces justificatives requises (scan ou photo)

À réception de votre demande, la mairie effectuera les démarches nécessaires et éditera votre attestation de recensement dans votre compte sur mon.service-public.fr (il vous faudra surveiller votre compte afin d'y récupérer votre attestation).



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



COMMÉMORATION VICTOIRE 1945



Après la cérémonie célébrée dans l'église Sainte-Anne, les participants se sont retrouvés sous un magnifique soleil autour du monument aux morts récemment déplacé sur le square devant le cimetière en présence des porte-drapeaux, des représentants des associations des anciens combattants, de la municipalité.

La cérémonie a débuté par la lecture d'un témoignage sur le débarquement par cinq enfants de l'école Sainte-Anne

avant la lecture par Monsieur le Maire de la lettre de Madame la Ministre des Armées. La fanfare de Guipry-Messac a accompagné et rythmé la cérémonie.

Ce devoir de mémoire rend hommage à toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour notre liberté.

DEVENEZ CITOYEN(NE) DE LA PAIX

Vous aimez et reconnaissez l'utilité des commémorations des 8 mai, 16 octobre, 11 novembre et 5 décembre.

Ces célébrations permettent à tous de se souvenir, d'être fraternel, de tisser en nous un lien social, de faire et de célébrer la paix.

Aujourd'hui, pour ces rendez-vous du souvenir, ce sont les CATM qui portent haut les drapeaux de ces guerres pour ne pas oublier. Avant eux, c'étaient les combattants de la guerre 39-45.

Pour demain, il nous revient, par le devoir de mémoire, de perpétuer ces journées commémoratives et fraternelles entre les peuples.

Dès à présent, des citoyen(nes) de la paix et la 4ème génération du feu entretiennent la mémoire en portant haut ces drapeaux et en participant aux cérémonies patriotiques.

Afin de faire perdurer la mémoire des combattants et prisonniers de guerre de la première guerre 14-18, de la seconde guerre 39-45, des CATM (Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc), des OPEX (militaires en Opérations Extérieures) et pour les commémorations des **8 mai** (Victoire de 1945), **16 octobre** (anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu mort pour la France en Algérie), **11 novembre** (Armistice 1918) et le **5 décembre** (fin de la guerre d'Algérie), soient encore, demain, participatives et ne se limitent pas à un dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts.

Alors, devenez citoyen(ne)s de la paix!

Un règlement de **24€** à l'ordre d'ACPG-CATM à remettre à **Maryvonne GUYOT** (présidente), que vous pouvez contacter au **0299432435**, ou à **Daniel RIAULT** (secrétaire), **0682954920**.



Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h à 12h !

Le service est gratuit : il suffit simplement de vous inscrire si ce n'est pas déjà fait. Vous retrouvez un **large choix d'ouvrages** et il y en a **pour toute la famille !**



Si l'ouvrage qui vous intéresse est manquant, il se trouve certainement dans l'une des 20 bibliothèques du réseau des bibliothèques auquel La Noë-Blanche fait partie. Il suffit alors de le **demander à nos bénévoles** ou accéder directement au **catalogue en ligne** pour le réserver sur le site de la communauté de communes.

L'ouvrage sera à votre disposition quelques jours plus tard dans votre bibliothèque.

Depuis ce site, en vous connectant à votre compte, il vous est également possible de prolonger vos prêts :



bibliolanoeblanche@orange.fr // 02 99 43 29 54 aux heures d'ouverture

RETOUR EN IMAGES SUR LA CHASSE AUX ŒUFS



La chasse aux œufs a eu lieu le samedi 23 avril et a réuni une vingtaine d'enfants. Chacun est reparti avec son panier ou son sac garni de chocolats.

11 JUIN / VOEUX D'ÉTÉ 2022

A défaut d'avoir pu organiser la cérémonie des vœux en janvier, nous avons décidé de le faire en version printemps/été !

Monsieur le Maire et le conseil municipal invitent toute la population nautalbanaise aux "vœux d'été" qui auront lieu le samedi 11 juin à 18h au terrain des sports.

Ce sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux nautalbanais et nautalbanaises !

17 JUIN / FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les nombreuses associations nautalbanaises ! **À partir de 18h à la maison des associations.**

18 JUIN / ATELIER IKEBANA

À partir de 8 ans / Cet art floral japonais est une pratique séculaire qui va bien au-delà du simple agencement de fleurs en bouquets. **Rendez-vous à 10h à la bibliothèque ! sur inscription**



25 JUIN / RÉUNION D'INFORMATION

Bientôt l'ouverture de la MAM "Les Petits Nautals" ! Les assistantes maternelles vous invitent à une réunion d'informations **de 10h à 13h à la maison des associations.**

3 DÉCEMBRE / ATELIER CALLIGRAPHIE

À partir de 8 ans / Découvrez et initiez-vous à la calligraphie japonaise. **Rendez-vous à 10h à la bibliothèque ! sur inscription**



À l'initiative de la communauté de communes, le **Japon** est à l'honneur cette année. Partez à la découverte du Japon, ses traditions et sa culture, dans les 20 bibliothèques de Bretagne porte de Loire Communauté.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Bretagne Porte de Loire Communauté :



À la Noë-Blanche : petits et grands, réalisez un *kai nobori* pour décorer la bibliothèque et déposer le lors des permanences !



TIRAMISU FRAISES ET SPECULOOS



Pour régaler 6 personnes, vous aurez besoin de :

- 500 g de fraises
- 10 spéculoos
- 100 g de sucre
- 1 pincée de vanille en poudre
- 4 œufs
- 250 g de mascarpone

ÉTAPE 1

Lavez et équeutez les fraises. Réservez-en 6 pour le décor.

ÉTAPE 2

Détaillez le reste en petits morceaux. Réservez.

ÉTAPE 3

Émiettez grossièrement les spéculoos dans un bol. Réservez.

ÉTAPE 4

Fouettez les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

ÉTAPE 6

Ajoutez la vanille et le mascarpone et mélangez à l'aide du fouet.

ÉTAPE 7

Battez les blancs en neige. Incorporez-les délicatement au mélange précédent.

ÉTAPE 8

Pour le dressage, déposez une couche de fraises au fond de la coupe, ajoutez 1 couche de crème au mascarpone puis saupoudrez de spéculoos. Réservez.

ÉTAPE 9

Rajoutez une couche de fraises, puis de crème au mascarpone.

ÉTAPE 11

Réservez au frais pendant 2 heures.

ÉTAPE 12

Détaillez les fraises réservées en lamelles et déposez-les sur les coupes au moment de servir.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

Le 18 mars, les élèves de l'école Sainte-Anne ont fêté l'arrivée du printemps ! Ils ont planté des fleurs et des légumes pour égayer l'école. Merci à Hélène et Martine pour leur aide. Les enfants ont ensuite chanté devant leurs parents pour finir cette journée.



L'école a également mené une opération pain-pomme. Grâce à ce repas partagé, 350€ ont été récoltés et reversés au Secours Catholique. Cette somme sera utilisée pour les opérations d'aide au peuple ukrainien. Des bénévoles de l'association sont d'ailleurs venus expliquer aux enfants à quoi servira l'argent récolté.



Les élèves de la Grande Section au CM2 ont commencé des séances de rugby avec Maxime Morice, entraîneur au club de rugby de Bain-de-Bretagne. Ces séances sont proposées gratuitement par le club, afin de faire découvrir le rugby aux enfants.



Nous avons accueilli plusieurs élèves de Toute Petite Section à la rentrée d'avril. Afin de ne pas surcharger la classe de maternelle, nous avons décidé d'intégrer les Grandes Sections à la classe de CP-CE1. Pour cela, nous avons recruté une nouvelle ASEM, Cléa, qui s'occupe principalement des GS.

Des portes ouvertes ont aussi été organisées vendredi 6 mai. Les inscriptions sont ouvertes pour l'année prochaine. Vous pouvez contacter la directrice, **Marianne Colleau**, pour toute demande d'information ou d'inscription.

02 99 43 21 62
eco35.ste-anne.la-noe-
blanche@enseignement-catholique.bzh

RETOUR EN IMAGES SUR LES DÉCORATIONS DU SERVICE TECHNIQUE



Pendant les vacances de printemps, vous avez pu observer la famille Lapin autour de la mairie.

Un grand bravo au service technique et à Gwenhael pour ces installations !

LE COIN DES MAINS VERTES

LES BALADES DE M. ROUGE-GORGE ET DE MME MARGUERITE

QUE FAIRE EN JUIN ?

Continuer de **sem**er les **annuelles** qui fleurissent l'été mais penser également à celles d'automne.

Supprimer les fleurs fanées pour favoriser l'apparition des autres fleurs.



Par forte chaleur arrosez régulièrement mais plutôt le soir.

Et penser à **couper les feuillages jaunis** de vos fleurs à bulbes

Pour les arbustes qui ont fleuris au printemps, c'est la meilleure période pour les **tailler**



QUE FAIRE EN AOÛT ?

Penser à **bin**er, **arroser** et **pailler** vos massifs afin qu'ils conservent la fraîcheur.

Vous pouvez semer les **roses** trémières pour l'année prochaine

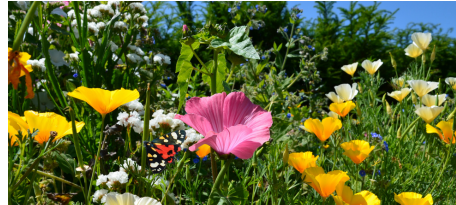


Semer également pour le printemps prochain : les **giroflées**, les **mufl**iers, les **myosotis**, les **pâquerettes**, les **pensées**.

Repiquer les godets de **bisannuelles** semées en juillet.

QUE FAIRE EN JUILLET ?

Afin que vos plantes ne subissent pas trop la chaleur, penser à **bin**er et à **sarcler** vos massifs avant de les arroser pour que l'eau pénètre bien dans la terre.



Il faudra penser à **tuteurer** vos dahlias et vos glaïeuls

Pailliez vos **plantes grimpantes**

Pensez à couper les fleurs fanées de vos rosiers et arbustes à fleurs pour **favoriser une nouvelle floraison**.



C'est également la période pour diviser les touffes de **primevères** et **iris**, récolter les graines de **giroflées**, **lupins**, **ancolies** et **pavots**, et **récolter** les bulbes du printemps.

C'est aussi le moment de faire les **semis** des bisannuelles comme les **digitales**, les **pensées**, les **myosotis** et les **pavots** que l'on repiquera en septembre.

Planter les **iris**, **lys**, **alysses**, **aubriètes**, **campanules**, **pivoines**

Planter les bulbes d'automne comme les **colchiques**, et les premières **bulbes** du printemps.



Bouturer le **fuchsia**, l'**hortensia**, le **lin vivace**, la **lavande**, le **lys**, le **mufl**ier.

Marcotter les **œillets vivaces**.

Penser toujours à **couper** les fleurs faner de vos rosiers, vivaces et arbustes pour favoriser une nouvelle floraison.



LES ASTUCES DE MME MARGUERITE

Aujourd'hui nous allons apprendre comment se **débarrasser naturellement** des **pucerons** et des **taupes**.

Pour les Pucerons

• L'eau savonneuse efficace et facile : on fait fondre 150 gr de savon de Marseille et 1 cuillère à soupe d'huile dans 1 litre d'eau que l'on pulvérise ensuite sur la plante.

- Les coccinelles
- Le purin d'Orties ou de Fougères
- Le purin de Rhubarbe
- Les plantes répulsives comme les œillets d'inde, la lavande, les capucines.



Pour les Taupes

- Placer un bâton dans la taupinière et enfoncez le goulot d'une bouteille en verre dans celui-ci. Le vent va s'infiltrer dans la bouteille et émettre des sons que la taupe ne va pas supporter.
- Le purin de sureau
- Les poils de chat angora ou de chien que l'on va mettre au fond des trous, la taupe n'aime pas ça.
- Les bulbes fritillaires, d'oignon, de jacinthes ou de narcisses éloignent durablement les taupes.
- Les branches de sureau plantées dans les galeries dissuadent les taupes de s'installer
- Placez 2 gousses d'ail épluchées dans chaque trou de taupes, elles n'aiment pas l'odeur.
- Plantez l'épurga sur un terrain envahi par les taupes (attention plante toxique par ingestion, et peut causer des problèmes cutanés)

COMMUNICATION

VOUS ÊTES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX ET NOMBREUSES À NOUS SUIVRE...

Nous sommes aujourd'hui plus de 300 à suivre l'actualité de la commune sur Facebook et Instagram, merci beaucoup ! Nous vous encourageons à **continuer** afin que de plus en plus de personnes puissent nous rejoindre.

Vous avez un compte Facebook ? Prenez le temps de jeter un œil à notre page, et à vous abonner pour ne rien rater de l'actualité nautalbanaise : travaux, culture, sports, loisirs... soyez les premiers à connaître les dernières informations du territoire, pour les grands et les petits !

Vous êtes plutôt Instagram ? Venez voir la commune sous un autre angle à travers de belles photos de notre magnifique campagne nautalbanaise ! Vous pouvez même participer en nous envoyant vos propres photos et ainsi partager votre vision du monde qui nous entoure.

Les réseaux sociaux, ce n'est pas votre tasse de thé ? Connaissez-vous Panneau Pocket ? Grâce à l'application gratuite Panneau Pocket, les alertes de la mairie vous accompagnent partout.

Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la mairie publie une nouvelle information.

Avec Panneau Pocket, vous pouvez aussi être informés des événements de toutes les autres communes françaises que vous mettez dans vos favoris. Il suffit de cliquer sur le cœur pour mettre une commune dans ses favoris.

Quel que soit le lieu où vous vous trouvez, maison, travail, vacances, vous disposez sur votre téléphone portable des informations utiles et des alertes publiées par les services de la mairie.

Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile !

Réseaux et médias sociaux, applications... c'est du charabia pour vous ? Rassurez-vous, notre site internet est régulièrement mis à jour et vous y trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin : actualités, événements, infos pratiques et utiles, contact des associations... et plein d'autres choses !

Peu importe votre façon de vous tenir informé, nous avons une solution adaptée à chacun et chacun d'entre vous.

...ET VOUS, ÊTES-VOUS CONNECTÉS !

Suivez-nous pour rester informé !



Commune de La Noë-Blanche



@communelanoeblanche



www.lanoeblanche.fr



Panneau Pocket

/// AUTOUR DE NOUS



Les **hirondelles** sont des oiseaux migrateurs qui installent leurs nids près des habitations telles que les granges et les étables. Ils symbolisent traditionnellement l'arrivée du printemps, car leur retour d'hivernage en Afrique (dans le cas des hirondelles européennes) se fait dès les premiers beaux jours, pour nicher et se reproduire en Afrique du Nord et en Europe.

Ce voyage de retour représente une distance qui peut dépasser les 10 000 km, avec pour seul carburant quelques grammes de graisse. Dès que les petits (hirondeaux) sont autonomes, les hirondelles se mettent à préparer la migration suivante en accumulant les réserves de graisse nécessaires.

Comme le pigeon et bien d'autres migrateurs, l'hirondelle retrouve le lieu où elle nichait l'année précédente, lorsqu'elle revient d'Afrique. Ce qui explique peut-être qu'elle ne recolonise que difficilement les villes d'où elle a disparu, même quand les conditions de pollution ou de menaces pour elle semblent avoir diminué.

La destruction intentionnelle de nids d'espèces protégées est un délit punissable jusqu'à un an d'emprisonnement et 15000€ d'amende.